

CYCLES LAPIERRE LAPIERRE rappelle LAPIERRE TREKKING 200 homme (taille S, M, L, XL, XXL) Codes articles et tailles correspondantes : - D5324100, taille S; - D5324600, taille M; - D5325100, taille L; - D5325600, taille XL; - D5326000, taille XXL;



- **LAPIERRE TREKKING 200 homme (taille S, M, L, XL, XXL) Codes articles et tailles correspondantes : - D5324100, taille S; - D5324600, taille M; - D5325100, taille L; - D5325600, taille XL; - D5326000, taille XXL;**
- **Marque : LAPIERRE**
- **Lot LAPIERRE TREKKING 200 homme (taille S, M, L, XL, XXL)**
- **Date début/fin de commercialisation : du 01/11/2019 au 15/10/2020**
- **Informations complémentaires : La taille du vélo et/ou le model code du vélo sont présents sur votre facture d'achat.**
- **Zone géographique de vente : France entière**
- **Distributeurs : Les produits Lapierre Trekking 200 ont pu être vendus directement via le site internet (<https://www.lapierrebikes.com>) ou bien auprès d'un revendeur Lapierre.**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- **Motif du rappel : Les équipes LAPIERRE ont constaté que les rondelles des tringles avant et arrière des garde-boues ainsi que la tige de selle n'étaient pas conformes.**
- **Risques encourus par le consommateur : Blessures**
- **Description complémentaire du risque : Nous n'avons recensé à ce jour aucun accident dû à l'utilisation de ce produit.**

QUE FAIRE ?

- **Conduite à tenir par le consommateur : Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- **Modalités de compensation : Réparation.**
- **Date de fin de la procédure de rappel : vendredi 31 décembre 2021**

CONTACT

- **Numéro de contact : 0080019462121**
- **Informations complémentaires publiques : rapComplementInfoPublic**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre